Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602384-20251204-2025_3_2-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le QUATRE DECEMBRE à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond – LE GAL Stéphane - Mmes LE BRIS Maryse – AUFFREDO Catherine – MM ROBIC Alain – ALEYAUME Dominique – Mme BERNARD Christiane – M LE MARRE Jean-Luc

Excusés : M DAUPHAS Christian (procuration à Maryse LE BRIS) - Mme CLAUDIC Carole

Secrétaire de séance : M LE GAL Stéphane

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
28/11/2025	10	8	1	9

N°2025/32

Objet : Budget principal - Délibération Modificative Budgétaire n°2

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier les crédits de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT
dépenses :

014 - 7391111	Dégrèvement jeunes agriculteurs	+500€
011 - 615221	Entretien de bâtiments	-5.500€
65 - 65736221	Subvention au budget annexe	+5.000

Adopté à l'unanimité.

Cette délibération annule et remplace celle reçue en Préfecture le 17 décembre 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance
Stéphane LE GAL

Le Maire,
Raymond SIOU

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL 56 (Morbihan)